

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le 16 septembre 2025, à 18h

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente;
5. Présentation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025;
6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement;
7. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement :
 - Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;
 - Détermination du nombre de postes en élection; **2 postes de 2 ans**
 - Mise en candidature ;
8. Élection des représentant des parents au conseil d'établissement (résultats);
9. Élection des substituts :
 - Mise en candidature
10. Élection des substituts (résultats);
11. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du CSS;
12. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire :
 - Mise en candidature
13. Organisme de participation des parents (OPP) :
 - a. Formation de l'OPP (facultatif)
 - i. Détermination d'un nom de l'OPP
 - ii. Détermination de la composition de l'OPP
 - iii. Élection des membres de l'OPP
 - iv. Définition des règles de fonctionnement de l'OPP
14. Période de questions;
15. Mot de la direction;
16. Levée de l'assemblée générale.